



RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE 2022

REMISE EN FORME À ROSCOFF, RANDONNÉE AVEC BALNÉO

Randonnée accompagnée & balnéo en étoile
7 jours / 6 nuits / 5 jours de marche

Il fait bon vivre à Roscoff ! Charmant **village de caractère** avec son vieux port et ses maisons typiques du pays, sa brise océanique et la douceur de son climat, ses côtes rythmées par les marées et son jardin exotique vous accueillent pour un séjour consacré à la **détente et au bien-être**...

Roscoff, c'est aussi un des plus anciens centres de thalassothérapie, avec l'institut Roc'h Kroum datant de 1899.

Avec votre groupe et votre guide, vous explorez la nature revivifiante de la région, entre la façade océanique sauvage et l'**île de Batz**, réputée pour ses variétés d'algues et d'oiseaux.

Et le soir, sur le port, c'est aussi la découverte de la gastronomie bretonne : faites-vous plaisir avec moult bolées de cidre et crêpes !

Les plus de ce séjour :

- Le cadre typique d'un village Breton de caractère et son port de pêche.
- L'hébergement en hôtel 3* avec vue sur l'océan et l'île de Batz.
- Un séjour consacré à votre bien-être : thalasso et randonnées !
- En option : le choix d'une formule thalasso avec soins experts

PROGRAMME

Jour 01 :

Rendez-vous avec votre accompagnateur à 18 h à l'hôtel aux Tamaris à Roscoff. Présentation du séjour par votre accompagnateur.

Jour 02 : Saint-Pol-de-Léon - Roscoff

Après un court transfert pour rejoindre la ville de Saint-Pol-de-Léon et sa cathédrale, par le sentier côtier en passant par la pointe Saint-Jean et la Grande Grève. Retour à Roscoff.

Accès en fin de journée à l'espace Aqua Détente du centre de thalasso situé à 150 m de l'hôtel (piscine, hammam, jacuzzi...). Soins individuels pour les personnes ayant choisi cette option.

Montée 150 m – Descente 120 m - 3 h de marche effective.

Jour 03 : Presqu'île de Carantec

Après un court transfert, randonnée sur l'île Callot et la presqu'île de Carantec, station balnéaire dominant la baie de Saint-Pol de Léon, jusqu'à la rade de Morlaix. En chemin, magnifiques panoramas sur le château du Taureau et l'île Louët. Retour à Roscoff.

Accès en fin de journée à l'espace Aqua Détente du centre de thalasso situé à 150 m de l'hôtel (piscine, hammam, jacuzzi...).

Montée 200 m – Descente : 200 m – 4 h de marche effective.

Jour 04 : Santec - Roscoff

Une balade entre terre, mer et forêt, par les dunes de Santec et la très belle plage du Dossen jusqu'à Roscoff.

Accès en fin de journée à l'espace Aqua Détente du centre de thalasso (piscine, hammam, jacuzzi...).

Soins individuels pour les personnes ayant choisi cette option.

Montée 150 m - Descente 150 m - 3 h 30 de marche effective.

Jour 05 : Île de Batz

Passage en bateau pour l'île de Batz (15 min). Découverte à pied de la partie la plus sauvage de l'île au nord-ouest, de la côte sud qui abrite le port et l'essentiel de ses habitants, des zones de cultures de légume, mais aussi de récolte du goémon. Retour à Roscoff.

Accès en fin de journée à l'espace Aqua Détente du centre de thalasso situé à 150 m de l'hôtel (piscine, hammam, jacuzzi...).

Montée 150 m – Descente 150 m - 3 h 30 de marche effective.

Jour 06 : Sibiril - Cleder

Court transfert en début de matinée au fond de l'anse du Guillec, que nous longerons. Nous passerons par le petit port langoustier de Mogueéric et nous suivrons le littoral sauvage et découpé de Cleder jusqu'au magnifique chaos rocheux des Amied. Retour à Roscoff.

Accès en fin de journée à l'espace Aqua Détente du centre de thalasso (piscine, hammam, jacuzzi...).
Soins individuels pour les personnes ayant choisi cette option.
Montée 50 m - Descente 50 m - 3 h 30 de marche effective.

Jour 07 :

Fin du séjour après le petit-déjeuner à l'hôtel à Roscoff.

COMPLEMENT DE PROGRAMME

L'ordre des randonnées pourra être changé selon la période et les horaires des marées.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction. Des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos accompagnateurs feront de leur mieux pour s'adapter à ces aléas, avec leur expérience et leur professionnalisme.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le dimanche à 18 h à l'hôtel à Roscoff. Une convocation vous sera envoyée une dizaine de jours avant le départ pour vous préciser les coordonnées de l'hôtel et de l'accompagnateur.

En cas de problème de dernière minute, appelez le 04 76 95 23 51.

Accès en train

Gare SNCF de Morlaix (ligne Paris-Brest) puis correspondance en train ou en autocar pour Roscoff.

Pour se rendre à l'hôtel depuis la gare SNCF:

- **à pied (15 min)** : prendre à droite pour suivre la rue Ropartz Morvan, puis à gauche dans la rue Brizeux. A l'intersection avec la rue Laennec tourner à droite. Cette rue se prolonge ensuite par la rue A De Mun. A l'église de Croas-Batz (fleuron du patrimoine Roscovite), prendre à gauche dans la rue E Corbière puis à nouveau à gauche pour longer le Bd Tristan Corbière. L'hôtel se trouvera sur votre gauche en front de mer (Hôtel aux Tamaris).

- **en taxi** : prévoir en tarif de jour env. 7 € pour la course aller simple de la gare de Roscoff à l'hôtel de Roscoff (compter environ le double pour un transfert le dimanche).

Contact : AB Taxis au 06 07 67 90 90.

Accès en voiture

De Paris : Autoroute A11-A81 jusqu'à Rennes, voie express N12 de Rennes à Morlaix puis direction St-Pol de Léon - Roscoff (25 km). A Roscoff, au deuxième rond-point (cimetière), prendre direction « centre ville », suivre tout droit les rues du Pontigou, Laennec, tourner à droite rue Célestin Seite, suivre la rue des Johnnies. Au bout, tourner à gauche dans la rue Amiral Réveillère, à gauche place Henri de Lacaze-Duthiers, vous arrivez rue Edouard Corbière. L'hôtel Aux Tamaris est situé à gauche. Vous pourrez laisser votre véhicule au parking public face à l'hôtel (gratuit / non surveillé).

DISPERSION

Le samedi après le petit-déjeuner à l'hôtel.

NIVEAU

Niveau 1 sur une échelle de 5.

Étapes de 11 à 15 km par jour, soit 3 h 30 de marche en moyenne avec faibles dénivellations.

HEBERGEMENT

6 nuits en hôtel 3* à Roscoff avec vue sur l'île de Batz. Pension complète avec pique-niques le midi et dîners aux restaurants à proximité de l'hôtel dont un soir en crêperie.

Possibilité de s'inscrire en chambre individuelle sur ce séjour.

Pour ce séjour sont prévues des chambres avec vue sur cour. Il est possible de demander des chambres vue mer avec supplément et sous réserve de disponibilité au moment de la réservation, aucune modification ne pourra être faite sur place.

PORTAGE DES BAGAGES

Portage d'un petit sac pendant les randonnées (pique-nique, gourde...)

GROUPE

15 personnes maximum.

ENCADREMENT

Un accompagnateur connaissant bien la Bretagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

En vous inscrivant sur un séjour vitalité, vous avez choisi d'effectuer une activité de plein air. Pour votre confort il est important de prévoir un équipement adapté. Nous vous donnons quelques conseils pour la préparation de vos bagages, l'équipement doit être adapté en fonction de la saison.

Vos vêtements de marche : (la liste doit être adaptée en fonction de la saison)

- de bonnes chaussures de randonnée (semelles cramponnées, chaussures pas forcément montantes, mais dans lesquelles vous vous sentez bien et que vous avez déjà utilisées),
- une paire de chaussures légères pour le soir (cela pourra être une paire de chaussures de sport qui pourra remplacer celle de randonnée en cas de douleurs aux pieds),
- paires de chaussettes de sport ou de randonnée,
- un pantalon de toile (séchage rapide),
- short ou jupe,
- pantalon de toile ample,
- un pull ou veste polaire,
- tee-shirts ou chemises légères,
- une veste imperméable (type Gore-Tex),
- cape de pluie ou poncho (qui protégera aussi le sac à dos)
- un chapeau et des lunettes de soleil,
- un bonnet,
- une paire de gants légers et un sur-pantalon imperméable (de l'automne au printemps),
- un maillot de bain et une petite serviette de bain,

- tenue de rechange confortable pour le soir.

Matériel divers :

- **Tupperware, couverts et gobelet pour le repas du midi,**
- paire de lunettes de soleil (toute saison),
- crème de protection solaire,
- 1 ou 2 gourdes de 1 litre, 1 serviette de table,
- affaires de toilette,
- petite pharmacie personnelle (désinfectant et pansements, crème protectrice pour les lèvres, bandes adhésives contre les ampoules, double peau type Compeed, vos médicaments habituels),
- papier hygiénique, mouchoirs,
- 1 paire de lunettes de vue de rechange (ou des lentilles),
- 2 ou 3 sacs plastiques pour les restes des pique-niques,
- lampe torche ou lampe frontale,
- Autres équipements facultatifs : **bâtons de marche avec embouts en caoutchouc**, 1 paire de jumelles, appareil photos, ...

Bagages :

L'ensemble de vos affaires doit être réparti dans deux sacs :

- 1 sac à dos 30 litres à armature souple et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de pluie, l'appareil photos ...
- 1 sac de voyage souple pour les affaires de la semaine (attention, il ne doit pas dépasser 15 kg).

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Dates	Prix	Chbre individuelle
20/02/2022 au 26/02/2022	955 €	175 €
17/04/2022 au 23/04/2022	995 €	215 €
01/05/2022 au 07/05/2022	995 €	215 €
08/05/2022 au 14/05/2022	995 €	215 €
03/07/2022 au 09/07/2022	1030 €	235 €
10/07/2022 au 16/07/2022	1030 €	235 €
17/07/2022 au 23/07/2022	1030 €	235 €

24/07/2022 au 30/07/2022	1030 €	235 €
31/07/2022 au 06/08/2022	1030 €	235 €
07/08/2022 au 13/08/2022	1030 €	235 €
14/08/2022 au 20/08/2022	1030 €	235 €
21/08/2022 au 27/08/2022	1030 €	235 €
28/08/2022 au 03/09/2022	1030 €	235 €
11/09/2022 au 17/09/2022	995 €	215 €
18/09/2022 au 24/09/2022	995 €	215 €
25/09/2022 au 01/10/2022	995 €	215 €
02/10/2022 au 08/10/2022	955 €	175 €
23/10/2022 au 29/10/2022	955 €	175 €

Options

Option thalasso n°1 (6 soins individuels) : 215 €

Option thalasso n°2 (5 soins individuels + massage zen) : 250 €

Option thalasso n°3 (4 soins individuels + massage zen + massage sérénité) : 275 €

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement dans un hôtel 3* à Roscoff en chambre de 2 personnes, en pension complète
- l'accès à l'espace forme Aqua détente de la thalasso de Roscoff du lundi au vendredi
- la traversée aller-retour pour l'île de Batz
- les transferts
- l'encadrement par un accompagnateur connaissant bien la région

LE PRIX NE COMPREND PAS

- le trajet aller-retour depuis votre domicile
- les boissons
- les visites non mentionnées
- les assurances
- les trois formules soins (en option)
- le supplément chambre individuelle (en option)
- les frais d'inscription

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

Le climat

Le climat du Pays du Haut Léon est océanique. L'air y est vivifiant et iodé. L'extrême douceur du climat est liée à la présence du Gulf Stream (courant marin chaud). Les températures varient en moyenne de 2° à 15° en hiver, de 15° à 23° en été.

Bibliographie

- « Le Finistère Nord » Guides Gallimard
- « Histoire des Corsaires » de J. Merrien - Ed. L'Ancre de Marine
- « Le pays de Léon » de M. De Mauny - Ed. Floc'h
- « Eglises et chapelles en Léon » de Y.P. Castel - Ed. Guides Salmon
- « Île de Batz » de D. Hillion - Monographie Ouest-France
- « Les Goémoniers » de P. Arzel - Ed. Le Chasse-Marée.
- « Il était une fois... la thalassothérapie » de Jean Bobet – Ed. Atlantica

REMISE EN FORME

DESCRIPTION

Ce programme vitalité allie randonnée et soins au centre de thalassothérapie de Roscoff à seulement 150 m de l'hôtel. L'accès à l'espace Spa marin est inclus dans le tarif. Si vous souhaitez approfondir l'aspect détente, vous pouvez choisir une option « soins » (3 choix possibles).

Inclus dans le séjour :

Accès à l'espace forme tous les jours. L'espace forme est à disposition de 17 h à 18 h 30 tous les jours du lundi au vendredi :

- une piscine de natation d'eau de mer chauffée à 31° (température idéale pour masser et relaxer naturellement votre corps)
- une piscine ludique avec geysers, cols de cygne, jets sous-marins et jacuzzi
- un hammam
- un sauna
- un solarium
- une grotte à sel
- une tisanderie
- 2 jacuzzis extérieur
- une salle cardio-training vue sur mer avec équipement connectés dernière génération
- une terrasse avec vue sur la mer

OPTION THALASSO N°1 (6 soins d'hydrothérapie):

Programme de 6 soins individuels répartis sur 3 jours (soit 2 soins par jour) :

La durée est de 10 à 20 minutes par soin.

- **Pluie Marine** : en position allongée, massage relaxant d'une pluie d'eau de mer.
- **Douche à jet massante** : cette douche circulatoire, tonique et stimulante, réalisée par un hydrothérapeute, suit un trajet précis. Adaptée en température et en pression, elle est idéale pour drainer l'organisme.
- **Application de cataplasmes d'algues** : application locale d'une crème d'algues pour ses vertus hydratantes et relaxantes.
- **Bain hydromassant aux cristaux de mer ou à la gelée d'algues** : Des milliers de bulles d'air sont injectées dans une eau de mer à 34° pour stimuler la circulation du sang et favoriser la reminéralisation de l'organisme. Ce bain enrichi aux cristaux de mer ou aux algues brunes est un grand moment de détente.
- **Hydrorelax** : couché à sec, sur un matelas d'eau, des jets d'eau chaude vous massent le corps.
- **Phlébotone** : alternance de bains chauds et froids permettant de relaxer les pieds.

OPTION THALASSO N°2 (5 soins d'hydrothérapie + 1 massage zen) :

Programme de 6 soins individuels répartis sur 3 jours (soit 2 soins par jour) :

> **5 soins d'hydrothérapie et d'algothérapie parmi les soins ci-dessous** (la durée est de 10 à 20 minutes par soin)

Pluie Marine, Douche à jet massante, Application de cataplasmes d'algues, Bain hydromassant aux cristaux de mer ou à la gelée d'algues, Hydrorelax ou Phlébotone.

Les soins seront sélectionnés par le centre de thalasso.

> **1 Massage zen (20 mn)** : Ce massage vous apportera un délasserement intense et une profonde détente musculaire.

OPTION THALASSO N°3 (4 soins d'hydrothérapie + 1 massage zen + 1 massage sérénité) :

Programme de 6 soins individuels répartis sur 3 jours (soit 2 soins par jour) :

> **4 soins d'hydrothérapie et d'algothérapie parmi les soins ci-dessous** (la durée est de 10 à 20 minutes par soin)

Pluie Marine, Douche à jet massante, Application de cataplasmes d'algues, Bain hydromassant aux cristaux de mer ou à la gelée d'algues, Hydrorelax ou Phlébotone.

Les soins seront sélectionnés par le centre de thalasso.

> **1 Massage zen (20 mn)** : Ce massage vous apportera un délasserement intense et une profonde détente musculaire.

> **1 Massage sérénité (30 mn)** : Grâce à ce massage du dos et des jambes relaxant et apaisant, vous vous décontractez en douceur. Très destressant !

Équipement à prévoir :

Un maillot de bain, un bonnet de bain (obligatoire), des claquettes (obligatoires), peignoir et/ou serviette pour les personnes ayant seulement l'accès à l'espace Spa Marin et pour les journées sans soin.

Le centre de thalasso fournit peignoir et serviette aux personnes faisant les soins (uniquement les journées de soins).

IMPORTANT : Nous vous recommandons de vérifier votre aptitude médicale aux soins de thalassothérapie (eau de mer). Pour information : le bilan de santé lors d'une consultation médicale (hors forfait) n'est pas obligatoire mais peut être effectué sur place et sur votre demande en début ou fin de séjour (environ 30 €). Une décharge médicale sera signée sur place.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance. Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1er jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

NB : Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France et en Europe.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + extension COVID** (3,4 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Elle cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID :

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie)

Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID :

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637 - Vagabondages**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».